



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_SIIN_117196

Avis n° : 02.0./ADSC/ PRMP-SIIN/APM/SP-PRMP/2026 du 19 MAI 2026

Objet : Acquisition et installations des équipements actifs et réseaux au profit de l'Agence.

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le mardi 17 février 2026 et révisé le vendredi 10 avril 2026.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installations des équipements actifs et réseaux au profit de l'Agence.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements actifs et réseaux résumés ci-après, étant précisé que cette liste n'est pas exhaustive :

- Deux (02) firewall fortinet (y compris licence et support) ;
- Cinq (05) AP Ruckus R750 (y compris licence et support) ;
- Un (01) serveur SAN HPE SN 3600B plus fibre Channel Switch. (R4G55B) ;
- Seize (16) contrôleurs d'accès Pro Series ;
- Neuf (09) lecteur de carte ;
- Quarante (40) lecteur de carte Pro ;
- Un (01) HikCentral-P-VER/HW1D/64(O-STD) ;
- Un ensemble de logiciel de surveillance de bande passante ;
- Des licences Hik Central-P- (Ascenseur/module ; Présence/Module ; 16porte/base/promo, etc.)
- Un ensemble de licence Souscription Proxmox VE Basic ;
- Trois (03) adaptateurs HPE SN1200E ;
- Seize (16) modules HPE 8 Gb Fibre Channel SFPTransceiver ;
- Douze (12) jarretières LC-LC (OM3/OM4) fibremultimode ;
- Etc.

Le Fournisseur devra procéder à la configuration et au déploiement des équipements ainsi que le transfert de compétences.

BON A LANCER
CCMP/PR

NB : L'Autorité contractante dispose, au sein de son infrastructure réseau, d'équipements des marques Cisco, Fortinet et Ruckus. Pour assurer le bon fonctionnement de ses infrastructures numériques, le soumissionnaire au présent marché peut proposer des équipements de marques compatibles avec celles susmentionnées. Des essais de compatibilité seront effectués lors de la configuration desdits équipements.

Dans ce cadre, des équipements de marques équivalentes seront acceptés, à condition que leurs caractéristiques techniques soient conformes à celles exigées dans la DRP et qu'ils soient compatibles avec les équipements existants.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de quatre (04) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de livrer les équipements.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique :**

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture et/ou l'installation de matériels informatiques justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026 en cours au moins **trois (03) marchés de fourniture et/ou installation d'équipements réseaux et télécoms dont l'un d'un montant minimum de trente-huit millions (38 000 000) Francs CFA HT** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel. ;
- Disposer des certifications techniques constructeurs suivantes :
 - Être certifié Hikvision Authorized National System Integrator
 - Être certifié Fortiner Select Integrator
 - Être Certifié Ruckus



NB : Ces certifications ci-dessus doivent être au nom de la société soumissionnaire pour être prise en compte.

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné ;
- Disposer dans le personnel permanent proposé pour la prestation, des compétences minimales suivantes :
 - Un expert, BAC + 3 minimum en informatique réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification CCNP Enterprise ;
 - Un expert, BAC +3 minimum en informatique, réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification Fortinet Certified Professional Security Operations ;

BON A LANCER
CCMP/PP

- Un expert spécialisé BAC+3 minimum en informatique ou électronique ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'installation et/ou la maintenance des équipements de vidéo-surveillance et / ou de contrôle d'accès.

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences (attestation de bonne fin d'exécution, de service fait ou de travail) et de qualification (diplôme ou attestation de diplôme valide) du personnel proposé.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **soixante-trois millions (63 000 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **trente-un millions deux cent trente-trois mille cinq cent soixante-treize (31 233 573) Francs CFA**.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique**

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture et/ ou l'installation de matériels informatiques justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Disposer des certifications techniques constructeurs suivantes :
 - Être certifié Hikvision Authorized National System Integrator
 - Être certifié Fortiner Select Integrator
 - Être Certifié Ruckus

NB : Ces certifications ci-dessus doivent être au nom de la société soumissionnaire pour être prise en compte.

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné ;
- Disposer dans le personnel permanent proposé pour la prestation, des compétences minimales suivantes :
 - Un expert, BAC + 3 minimum en informatique réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification CCNP Enterprise et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'acquisition et/ou l'installation d'équipements actifs et réseaux d'un montant minimum de trente-huit millions (38 000 000) Francs CFA HT chacun ;
 - Un expert, BAC +3 minimum en informatique, réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification Fortinet Certified Professional Security Operations et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'acquisition

et/ou l'installation d'équipements actifs et réseaux d'un montant minimum de trente-huit millions (38 000 000) Francs CFA HT chacun ;

- Un expert spécialisé BAC+3 minimum en informatique ou électronique ayant au moins huit (08) ans d'expérience dans l'installation et/ou la maintenance des équipements de vidéo-surveillance et / ou de contrôle d'accès et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'acquisition et/ou l'installation d'équipements de vidéo-surveillance ou de contrôle d'accès de marque Hikvision ou équivalent.

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences (attestation de bonne fin d'exécution, de service fait ou de travail) et de qualification (diplôme ou attestation de diplôme valide) du personnel proposé.

BON A LANCER
CCMP/PR

➤ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de **soixante-huit millions sept cent treize mille huit cent soixante (68 713 860) Francs CFA ; et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **trente-un millions deux cent trente-trois mille cinq cent soixante-treize (31 233 573) Francs CFA.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des fournitures est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de l'ordre de service de démarrage.

6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire à l'adresse e-mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de Demande Renseignements et de Prix à compter du 20 MAI 2026. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au



secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 05 JUIN 2026 à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le 05 JUIN 2026 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent vingt-quatre mille six cent soixante-onze (624 671) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :


- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Une visite de site est prévue afin de permettre une prise de contact avec l'infrastructure existante. Elle est programmée pour le 29 MAI 2026 à 11h-00 mn.

Fait à Cotonou, le 29 MAI 2026


Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

